

Mission

La mission de l'Union des consommateurs est la défense collective des droits des consommateurs.

L'Union des consommateurs est vouée à la promotion de la solidarité, de l'équité et de la justice sociale en défendant les intérêts des consommatrices et consommateurs, plus spécifiquement ceux à faible et modeste revenu, leur donnant une voix publique forte.

Elle vise à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie au plan économique, social, politique et environnemental, en traitant de questions à portée nationale.

Elle se veut un espace de convergence et de support des ressources techniques et des expertises, afin de contribuer à rendre le mouvement consommateur plus efficient. (...)

Objectifs

L'Union des consommateurs se veut un regroupement rassembleur, souple et crédible afin d'accomplir sa mission. L'Union s'engage à :

- Veiller à la mise sur pied et le développement de structures de concertation flexibles nécessaires à la mise en commun des visions et à des actions concertées.
- Offrir à ses membres des ressources humaines et techniques appropriées à leurs besoins, leur permettant d'être informés et soutenus dans leurs actions.
- Accomplir la recherche et le travail requis pour la réalisation du plan d'action adopté par son Assemblée générale et faire l'éducation et la représentation requises.
- Travailler au développement de ses membres, conjointement avec ceux-ci.
- Solliciter et accepter des fonds tant publics que privés pour atteindre sa mission.

Moyens

- Regrouper des personnes ou des organismes intéressés à la promotion, la défense et la protection des droits des consommateurs.
- Informer, éduquer, conseiller et intervenir en vue de défendre les intérêts et droits de ses membres ainsi que des consommateurs.



6226, rue Saint-Hubert, 3^e étage
Montréal (Québec) H2S 2M2

T : (514) 521-6820

SF : 1 888 521 6820

F : (514) 521 0736

W : www.consommateur.gc.ca/union

C : union@consommateur.gc.ca

Demande d'adhésion

La présente constitue ma demande d'adhésion à titre de membre individuel de l'Union des consommateurs pour l'année 2007-2008* tel que prévu en vertu de l'article 12 de la section V des Règlements généraux :

- être une personne intéressée à la promotion, défense et protection des droits des consommatrices et consommateurs;
- être en accord avec la mission et les objectifs de l'Union des consommateurs dont j'ai pris connaissance.

À COMPLÉTER

prénom
nom
adresse
ville
code postal
téléphone
courriel
signature
date

Paiement de la cotisation :

Veillez joindre votre paiement par chèque au montant de vingt-cinq dollars (25 \$) libellé à l'ordre de l'Union des consommateurs et retournez le tout par la poste. Merci.

* Les adhésions «membre individuel» de l'Union des consommateurs sont d'une durée d'un an et, pour en faciliter la gestion, sont renouvelables au 1^{er} avril de chaque année.